



Communiqué

23^e réunion annuelle du réseau francophone de la régulation des télécommunications

le 10 octobre 2025

« Grands acteurs internationaux du numérique : quels impacts au niveau local ? »

Sur l'aimable invitation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) et de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) France, Présidente de Fratel en 2025, le réseau a tenu sa 23^e réunion annuelle, les 9 et 10 octobre à Luxembourg.

2025, une année placée sous le thème des enjeux internationaux liés aux réseaux et services numériques

En 2025, les membres de Fratel ont échangé sur les enjeux internationaux liés aux réseaux et services numériques. Après le séminaire d'Abidjan des 20 et 21 mai dont le thème était « Connectivité internationale : état des lieux et perspectives », les membres du réseau se sont réunis à Luxembourg à l'occasion de leur réunion annuelle pour évoquer les impacts locaux des grands acteurs internationaux du numérique.

Près de 140 participants représentant 23 autorités de régulation, membres de Fratel, des institutions internationales, des administrations et des acteurs du secteur ont assisté en présentiel à cette réunion.

L'objectif principal de la réunion annuelle : échanger sur l'impact des géants du numérique dans les marchés des pays membres de Fratel

La réunion annuelle a permis aux membres de Fratel d'appréhender les enjeux de régulation des services et marchés numériques, en particulier pour l'informatique en nuage (« cloud ») et l'intelligence artificielle, ainsi que les problématiques ayant un impact mondial comme l'empreinte environnementale du secteur du numérique.

En marge de la réunion, le 8 octobre les dirigeants des pays membres du réseau ont réuni plusieurs grands acteurs du numérique (Amazon, Apple et Meta) pour un échange inédit.

La numérisation de nos sociétés repose sur des acteurs puissants d'envergure mondiale, devenus incontournables. Cela soulève des défis de souveraineté pour les pays membres de Fratel tandis que de nouvelles questions d'ordre social et économique apparaissent.

Le rôle joué par les grandes plateformes mais aussi par l'intelligence artificielle comme moyen d'accès à Internet, présente naturellement de grandes opportunités mais aussi des risques notamment sur les libertés d'expression et de communication, liberté d'accès au savoir et de partage, mais aussi liberté d'entreprise et d'innovation. Au regard de cette situation et de la taille de ces acteurs, des coopérations renforcées entre pays, des partenariats voire des régulations supranationales ont vu le jour ou sont envisagées.

Enfin, avec la numérisation de la société, l'impact de la croissance continue des usages numériques sur l'environnement est devenu un sujet d'attention croissant et mérite une action globale.

Pour évoquer ces thématiques, trois tables rondes se sont tenues après les allocutions introductives de Mme Elisabeth MARGUE, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée des médias et de la connectivité, de M. Luc TAPPELLA, Directeur de l'ILR et de Mme Laure de LA RAUDIERE, Présidente de l'Arcep, Présidente de Fratel 2025.

Lors de la première table ronde modérée par Dahirou THIAM, Directeur général de l'ARTP du Sénégal, les intervenants ont échangé sur la régulation des services numériques. La deuxième table ronde animée par Marc SAKALA, Directeur général de l'ARPCE du Congo était dédiée aux mesures pour le développement des services d'intelligence artificielle au bénéfice de tous, citoyens et entreprises. Enfin, la troisième table ronde présidée par Patricia AMAND, Membre du Conseil de l'ARTCI a abordé le thème du numérique soutenable au bénéfice du développement durable.

L'Arcep France, assure la présidence par intérim du réseau en 2026 et l'ARTCI de la Côte d'Ivoire fait son entrée au sein du comité

Au cours de la réunion annuelle s'est déroulée l'élection du nouveau comité de coordination du réseau pour 2026. Madame Patricia AMAND Membre du Conseil de l'ARTCI de Côte d'Ivoire a été élue Vice-présidente entrante du comité de coordination. L'AMRTP du Mali, initialement prévu pour la présidence 2026, a annoncé son retrait du réseau Fratel courant 2025. En conséquence, l'intérim de la présidence sera assuré en 2026 par l'actuelle présidente 2025 de Fratel, Mme Laure DE LA RAUDIERE, Présidente de l'Arcep France et l'intérim du poste de Vice-président sortant 2026, sera assuré par l'actuel Vice-président sortant 2025, M. Marc SAKALA, Directeur général de l'ARPCE de la République du Congo.

Les prochaines réunions de Fratel porteront sur les mesures concrètes d'aménagement numérique du territoire, le partage d'infrastructures et la qualité de service des nouveaux réseaux télécom

Le prochain séminaire aura lieu au cours du premier semestre 2026, en République Démocratique du Congo et sera consacré à « Comment stimuler le déploiement et la concurrence par le partage d'infrastructure et comment améliorer la qualité de service des nouveaux réseaux de télécommunications ? ».

Communiqué - Luxembourg, le 10 octobre 2025

La réunion annuelle du réseau se tiendra au second semestre 2026 en République de Guinée et aura pour thème « Quelles mesures pour soutenir le déploiement d'infrastructures pour le numérique ? ».